



République Française

Département
du Nord

Envoyé en préfecture le 17/08/2020
Reçu en préfecture le 17/08/2020
Affiché le 17/08/2020
ID : 059-215901281-20200723-CM202007_D7-DE

Extrait du registre
Des délibérations du Conseil municipal
Commune de Cappinghem

Séance du 23 juillet 2020

L'an deux mil vingt le 23 juillet à 17 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Christian MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC.FICHELE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, JM.SPETEBROODT, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, G.CHATEAU, E.BARBAY, P.MOUCHON, G.OUDAERT, JM.CLERFAYT, N.ROUBAUD, A.KIMOUR, K.UDRY,

Absents excusés avec pouvoir : F.TREDEZ > pouvoir à T. WHIDEN, J.AGNIERAY > pouvoir à N. ROUBAUD,

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V.DUCOURAU

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17
Pour	Contre	Abstention
14	4	0

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des résultats du compte administratif 2019 qui s'établissent ainsi :

Fonctionnement :

- Dépenses : 1 541 913.71 €
- Recettes : 1 766 619.46 €
- Soit un résultat net 2019 de : 224 705.75 €

Investissement :

- Dépenses : 404 561.85 €
- Recettes : 274 974.72 €
- Soit un résultat net 2019 de - 129 587.13 €
- Et un résultat cumulé de 803 554.43 €

(compte tenu du solde d'investissement reporté de 208 900 € en dépenses).

Hors la présence de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après délibération, APPROUVE le compte administratif 2019.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire
Christian MATHON



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 17/08/2020

Date de convocation
Le 17 juillet 2020

Objet de la délibération

Approbation
du compte administratif 2019

CM 2020//07-D7